



Cession de la participation dans Sodrim

Paris, le 21 octobre 2015. Foncière Volta, société foncière cotée sur le compartiment C d'Euronext à Paris, annonce la cession de sa participation de 45% au capital de la société Sodrim à son Président, Emmanuel Aurières¹.

Sodrim a été créé en 2010 par Foncière Volta et Emmanuel Aurières afin de développer une activité de promotion immobilière, essentiellement dans l'ouest de la région parisienne. Sodrim a notamment piloté les programmes L'Avant C (60 logements) et Le Grand R (54 logements).

Foncière Volta souhaite désormais se concentrer sur ses projets de promotion immobilière en propre.

Recevez gratuitement toute l'information financière de la société en vous inscrivant sur :

www.actusnews.fr

FONCIERE VOLTA

Raphaël Aboulkheir
Président Directeur Général
Tél. : 01 56 79 51 10
contact@foncierevolta.com

ACTUS finance & communication

Jean-Michel MARMILLON
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Actionnaires / Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 78
jfl@actus.fr

¹ Au travers de la société Financière They qu'il contrôle